

Flash Info Lettre

AU FIL DE L'INFORMATION



Logement d'urgence

En octobre, le conseil municipal a délibéré pour le changement de statut, du local de l'ancienne poste, en logement d'urgence.

Il servira à aider les Sainghinois qui ont un besoin urgent de relogement temporaire, suite à un sinistre ou tout autre imprévu, mais également à héberger des réfugiés Ukrainiens pour une durée de un an maximum, avant que ceux-ci ne trouvent une autre solution.

Ce logement a été aménagé avec du matériel neuf et rénové par les agents

municipaux.

C'est avec grand plaisir que nous hébergeons depuis mi-octobre, Mila, Marina et Iryna, trois Ukrainiennes qui ont fui la guerre et qui étaient accueillies auparavant dans des familles Sainghinoises.

Nous leur souhaitons un bon emménagement !

*Laurence Derisquebourg
Colette Berlak*



La boîte aux lettres du Père Noël

La boîte aux lettres du Père Noël est installée sur le parking de la mairie. Les enfants peuvent y déposer leur lettre. Pour avoir une réponse, il suffit d'y mentionner clairement le nom, prénom et les coordonnées postales. Des levées régulières seront effectuées.

Les lettres n'ont donc pas besoin d'être timbrées. Elles arriveront à bon port, même si c'est simplement écrit «Père Noël». C'est le privilège d'être célèbre ! Toutes les lettres adressées seront traitées avec grand soin et recevront une réponse !

Collecte des déchets ménagers

Une grande campagne de communication de la MEL concernant les changements des jours de collecte des déchets ménagers a été diffusée. Toutefois, la commune de Sainghin n'est pas concernée, les collectes se font toujours :

- ▶ Les jeudis après-midi de 14h00 à 22h00, les ordures ménagères et biodéchets.
- ▶ Les vendredis après-midi de 14h00 à 22h00, le verre et les déchets triés



Le chiffre

2720 est le nombre d'heure de présence de la gendarmerie sur la commune couvrant la période de janvier 2022 à octobre 2022

2720

« Art'Expo 2022 » L'écologie vue par les artistes

Art'Expo 2022» s'est déroulé les 29 et 30 octobre, une expo/vente surprenante, avec pour thème, **L'Écologie vue par les Artistes amateurs et professionnels** qui ont traduit artistiquement l'écologie en photos, peintures, dessins, collage, sculptures, artisanat ...

L'évènement «Art'Expo 2022» voulu par l'association 7Lieux a eu pour but de sensibiliser chacun d'entre nous à notre place dans cette évolution écologique tout en mettant en avant toute forme d'art au service de l'écologie. Avec la crise sanitaire, le monde de la culture a beaucoup souffert au cours de ces dernières années ! En organisant cet événement, l'association 7Lieux a souhaité soutenir les artistes de façon concrète, en cette période difficile ! Et aussi renforcer la sensibilisation grand public à l'écologie de terrain, au réchauffement climatique et à la transition écologique nécessaire.

En plus de l'exposition, les visiteurs venus nombreux ont pu participer aux animations qui se sont déroulées pendant le week-end ... :

- **Un artiste caricaturiste embellisseur**
- **Un artiste conteur de vies**
- **Un atelier «Fresque du Climat»**
- **Une exposition de vieilles photographies**
- **Une peinture collective artistique ...**
- **Un «petit Montmartre» avec les élèves de Fréd Depienne**

Et sans oublier son petit café du village... avec sa toute petite restauration très conviviale !

Jean Pratz



Agenda

- ▶ **SAMEDI 10 DÉCEMBRE**
DIMANCHE 11 DÉCEMBRE
Marché de Noël
Samedi de 10h à 18h
Dimanche de 9h à 18h
▶ Salle des fêtes
- ▶ **JEUDI 15 DÉCEMBRE**
Descente du Père Noël du clocher de l'église à 10h30
- ▶ **VENDREDI 06 JANVIER 2023**
Cérémonie des vœux du Maire à 19h
▶ Salle des fêtes

Vous allez être recensé(e) en 2023

Le recensement de la population est une enquête statistique obligatoire. Un agent recenseur vous fournira une notice d'information contenant vos identifiants (en mains propres ou dans votre boîte aux lettres) pour vous permettre un recensement en ligne sur le site www.le-recensement-et-moi.fr.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier vous seront alors remis.

A partir du 19 janvier 2023, surveillez votre boîte aux lettres !

Les agents recenseurs recrutés par la mairie seront munis d'une carte officielle. Leurs photos seront consultables sur le site de la commune : www.sainghin-en-mélantois.fr

Sylvie Baron

